Université de Lille

FACULTÉ DE MÉDECINE
Henri Warembourg

Procès-Verbal

Jury d'admission pour l'accès direct en deuxième ou troisième année des études de médecine en date du 10 juin 2021

Références réglementaires :

- Arrêté du 24 mars 2017 relatif aux modalités d'admission directe en deuxième ou troisième année des études médicales, odontologiques, pharmaceutiques ou de sage-femme, modifié par l'arrêté du 13 décembre 2019
- Article 4 de l'Arrêté du 24 mars 2017 relatif aux modalités d'admission directe en deuxième ou troisième année des études médicales, odontologiques, pharmaceutiques ou de sage-femme, modifié par l'arrêté du 15 février 2021

N°	Nom patronymique	Nom marital	Prénom	Admission	Année
1	AKMOUCHE		Rémy	AJ	
2	AZOUANI		Ferhat	ADM	2A
3	BECK		Florentin	ADM	2A
4	BLANCKAERT		Charlotte	AJ	
5	BLEUSE		Maverick	AJ	
6	BOUCARD		Anne-Sophie	AJ	
7	BOUDIA		Mourad	AJ	
8	CHRÉTIEN		Mathilde	ADM	2A
9	CURAN		Jean	LC	
10	DECAUX		Justine	ADM	2A
11	DONAZZAN		Ambre	ADM	2A
12	DOUAY		Sophie	ADM	2A
13	DUDA		Lison	ADM	2A
14	FOVEZ		Quentin	ADM	2A
15	GEAY	FERRAN	Charlotte	AJ	
16	GIRMUS		Garret	ADM	2A
17	GUYON		Thémis	ADM	2A
18	KHELISSA		Simon	ADM	2A
19	LYAZID		Imane	ADM	2A
20	MESCCO		Axelle	ADM	2A
21	SALEH		Yara	ADM	2A
22	SROUR		Élise	ADM	2A
23	WSZOLA	LÉVÊQUE	Danuta	AJ	

Lexique : ADM : Admis(e) 2A : 2ème année 3A : 3ème année

AJ : Ajourné(e) LC : Liste complémentaire

Lille, le 11 juin 2021

Le Président du Jury, M. le Professeur Dominique Lacroix
Doyen de l'UFR3S

Université de Lille

FACULTÉ DE MÉDECINE
Henri Warembourg

Procès-Verbal

Jury d'admission pour l'accès direct en deuxième ou troisième année des études d'odontologie en date du 10 juin 2021

Références réglementaires :

- Arrêté du 24 mars 2017 relatif aux modalités d'admission directe en deuxième ou troisième année des études médicales, odontologiques, pharmaceutiques ou de sage-femme, modifié par l'arrêté du 13 décembre 2019
- Article 4 de l'Arrêté du 24 mars 2017 relatif aux modalités d'admission directe en deuxième ou troisième année des études médicales, odontologiques, pharmaceutiques ou de sage-femme, modifié par l'arrêté du 15 février 2021

N°	Nom patronymique	Nom marital	Prénom	Admission	Année
1	GRIGAHCINE		Emma	ADM	2A
2	LAM		Anaïs	ADM	2A
3	PIETRUSCHKA		Camille	AJ	
4	PRUVOST		Romain	AJ	

Lexique : ADM : Admis(e) 2A : 2ème année 3A : 3ème année
AJ : Ajourné(e)

Lille, le 11 juin 2021
Le Président du Jury, M. le Professeur Dominique Lacroix
Doyen de l'UFR3S

FACULTÉ DE MÉDECINE UNIVERSITÉ DE LILLE

Université de Lille

FACULTÉ DE MÉDECINE
Henri Warembourg

Procès-Verbal

Jury d'admission pour l'accès direct en deuxième ou troisième année des études de pharmacie en date du 10 juin 2021

Références réglementaires :

- Arrêté du 24 mars 2017 relatif aux modalités d'admission directe en deuxième ou troisième année des études médicales, odontologiques, pharmaceutiques ou de sage-femme, modifié par l'arrêté du 13 décembre 2019
- Article 4 de l'Arrêté du 24 mars 2017 relatif aux modalités d'admission directe en deuxième ou troisième année des études médicales, odontologiques, pharmaceutiques ou de sage-femme, modifié par l'arrêté du 15 février 2021

N°	Nom patronymique	Nom marital	Prénom	Admission	Année
1	ENGLEBERT		Clarisse	ADM	2A
2	HURE		Émilie	AJ	
3	LEGENDRE-ZEROUAL		Laurie	AJ	
4	LEMESRE		Xavier	AJ	
5	MINSTA M'OWONE		David	ADM	3A
6	PLUMECOCQ		Sonia	ADM	2A
7	TAHIRI		Inès	ADM	2A
8	WECXSTEEN		Alexis	ADM	2A
9	YASEEN	SHOUMAN	Farah	AJ	
10	ZIREK		Meriem	LC	

Lexique : ADM : Admis(e) 2A : 2ème année 3A : 3ème année
AJ : Ajourné(e) LC : Liste complémentaire

Lille, le 11 juin 2021
Le Président du Jury, M. le Professeur Dominique Lacroix
Doyen de l'UFR3S

Université de Lille

FACULTÉ DE MÉDECINE
Henri Warembourg

Procès-Verbal

Jury d'admission pour l'accès direct en deuxième ou troisième année des études de sage-femme en date du 10 juin 2021

Références réglementaires :

- Arrêté du 24 mars 2017 relatif aux modalités d'admission directe en deuxième ou troisième année des études médicales, odontologiques, pharmaceutiques ou de sage-femme, modifié par l'arrêté du 13 décembre 2019
- Article 4 de l'Arrêté du 24 mars 2017 relatif aux modalités d'admission directe en deuxième ou troisième année des études médicales, odontologiques, pharmaceutiques ou de sage-femme, modifié par l'arrêté du 15 février 2021

N°	Nom patronymique	Nom marital	Prénom	Admission	Année
1	DAVIGNY		Jennifer	ADM	3A
2	KAJJI		Myriam	AJ	

Lexique :
ADM : Admis(e) 2A : 2ème année 3A : 3ème année
AJ : Ajourné(e)

Lille, le 11 juin 2021

Le Président de Jury,

M. le Professeur Dominique Lacroix
Doyen de l'UFR3S